

Villes en guerre, guerres en ville, Coopération décentralisée et action humanitaire, François Grünewald, Groupe URD, In : *Le journal, Cités Unies France*, numéro 32, août 2002.

**François Grünewald**, Président du Groupe URD, Membre du HCCI, Professeur Associé à l'Université Paris XII, Créteil

Le développement de l'aide humanitaire dans les situations de catastrophes naturelles et de conflits armés est un des faits saillants des deux dernières décennies. Les acteurs de terrain, mais aussi bailleurs de fonds, se sont multipliés et diversifiés. Pendant longtemps, un tropisme « agraire » a prévalu : les guerres de la guerre froide semblaient se concentrées dans les arrières cours rurales du monde. Cette perception de la réalité s'est finalement fissurée.

Le siège de Troie, le blocus d'Alésia et plus proches de nous les bombardements sur Londres et le siège de Stalingrad, l'histoire montre la prégnance de cette guerre des villes. Que ce soit Phnom Penh, ville vidée par les Khmers Rouge, Sarajevo et de Bihac en Bosnie avec leurs longues années de souffrance, Guékédou et Kissidougou, villes de Guinée successivement « envahies » par les réfugiés libériens et sierra léonais pendant près d'une décennie, Freetown régulièrement terrain de combats entre troupes gouvernementales et rebelles, les villes rwandaises tellement touchées par le génocide de 1994, Brazzaville et les affrontements des Ninja, ou les villes de Madagascar régulièrement affectées par les cyclones, tout démontre que l'« urbs » a à la fois une position et un rôle particulier face à la crise. De fait, la guerre de Bosnie, l'ouragan Mitch, le conflit du Kosovo, le tremblement de terre en Turquie ont suscité l'émergence d'une implication forte d'un acteur/bailleur jusque là resté dans le secteur du développement : la coopération décentralisée. Les villes en paix se sont impliquées dans les villes en guerre ; les collectivités locales « debout » sont venues au chevet de leurs homologues jetées à terre par la folie des hommes ou les désordres de la nature.

La coopération décentralisée a prouvé depuis longtemps sa capacité de « faire du développement intelligemment ». Ces avantages comparatifs sur ce sujet sont son ancrage dans la citoyenneté locale, sa capacité à mobiliser des métiers et des savoir-faire nombreux et variés qui sont mis en œuvre sur le terrain par des gens directement légitimes : ce sont des praticiens au quotidien. Les fonds mobilisés à travers cette coopération sont en croissance régulière depuis une quinzaine d'années, ce qui correspond à la fois à cette demande forte de solidarité de proximité (jumelage, échanges, congés sur des chantiers dans le tiers-monde, etc.). Cette coopération décentralisée, longtemps confinée aux pays d'Afrique de l'Ouest, a aussi fait des percées remarquables en Asie et surtout en Europe de l'Est. La proximité géographique, mais aussi culturelle a sans doute facilité cette dynamique.

Depuis le début de la crise bosniaque, on voit néanmoins se développer un nouveau phénomène : l'implication des collectivités locales dans des actions humanitaires. Les motivations et méthodes sont très diverses : actions en direct ou au travers de partenaires ONG ; collecte de fonds ou mobilisation de ressources humaines spécialisées, etc. Mais les résultats ont souvent été assez décevants. On vit ré-itérer de façon massive des erreurs que les ONG connaissent depuis longtemps et tentent largement d'éviter : aides

inadaptées, médicaments périmés, convois arrivant en zone de guerre sans la moindre connaissance des difficultés sécuritaires, absence dramatique de co-ordination, etc.

L'implication des villes, communes et autres collectivités territoriales dans l'action humanitaire et les sorties de crise est devenue une tendance lourde, parce que portée par la générosité des citoyens et de leurs élus face à l'horreur. Mais la bonne volonté ne suffit pas. Il importe donc assez vite d'identifier les « bonnes pratiques », de les développer et de les diffuser aux élus, responsables de la coopération décentralisée.



**Groupe URD**- La Fontaine des Marins- 26 170 Plaisians- France

Tel : 00 33 (0)4 75 28 29 35

<http://www.urd.org>